

Gilles BABINET



À la suite d'un passage difficile au collège et au lycée, au cours duquel il ne parvient pas à s'intégrer dans le cadre scolaire classique, Gilles Babinet passe son baccalauréat en candidat libre à l'âge de 20 ans.

Depuis 1989, Gilles Babinet a fondé neuf sociétés, dans des domaines d'activité variés. Actuellement président du CA de Captain Dash, il siège également au Conseil de Eyeka qu'il présida de 2006 à 2012 ; il a par ailleurs siégé au CA du Mobile Entertainment Forum, une association internationale qui promeut les services de loisirs sur les mobiles. Il s'investit également dans l'aide à la création d'entreprise, en étant un membre actif de l'association 100 000 entrepreneurs.

Le 27 avril 2011, Gilles Babinet est élu premier président du Conseil national du numérique par ses dix-huit membres. *Le CNN a pour charge d'éclairer les pouvoirs publics sur les enjeux de l'économie numérique et d'améliorer le dialogue entre le gouvernement et le secteur de l'Internet. Sous sa présidence, il oriente le CNN sur des travaux de réforme de l'État et de compétitivité ; en particulier, le CNN s'est engagé sur le développement de « l'e-éducation », du financement de l'innovation, de la fiscalité du numérique, et de l'open-data.*

Le 25 juin 2012, Gilles Babinet est nommé par la ministre déléguée au Numérique Fleur Pellerin *Digital Champion* auprès de Nelly Kroes, la commissaire européenne chargée du Numérique et vice-présidente de la Commission européenne. Avec ce poste, il devient responsable des enjeux de la société numérique pour la France auprès de la Commission européenne

Livres

L'Ère Numérique, un nouvel âge de l'humanité, éditions Le Passeur, janvier 2014 (ISBN 2368900675)

En janvier 2014, Gilles Babinet publie *L'Ère Numérique, un nouvel âge de l'humanité*, ouvrage dans lequel il met en avant l'impact des technologies, des concepts ainsi que des modes de pensées issus de la sphère numérique sur le monde tel qu'il existe aujourd'hui.

Il identifie cinq domaines (la connaissance, l'éducation, la santé, la production et l'État) dont l'évolution en cours, intrinsèquement liée à celle du numérique, va provoquer un changement de paradigme profond pour l'humanité.

Big Data, penser l'homme et le monde autrement, éditions Le Passeur, février 2015. (ISBN 2368902600)

Bertil de Fos



Ingénieur de formation, **Bertil de Fos** a travaillé pendant plus de 10 ans dans l'innovation, notamment servicielle, appliquée à l'industrie des transports et de la billettique en France et en Europe. Passionné par les multiples transitions à l'œuvre dans les territoires et par la gouvernance de la ville de demain, Bertil a accompagné de nombreux territoires dans la définition de leurs stratégies en matière de développement territorial, de mobilité, de développement économique et d'innovation numérique et sociale. Bertil est directeur d'Auxilia et gérant de Chronos.

Isabelle LAMOTHE

Directrice Générale Adjointe



Isabelle Lamothe est Directrice Générale Adjointe d'Altedia LHH France, où elle dirige les activités de conseil du groupe. Après des études en ressources humaines au CFFOP (Université Paris 2 Panthéon Assas) et en communication à HEC Paris, elle a développé depuis plus de 20 ans une double expérience de DRH et de consultante autour de l'accompagnement des entreprises dans leurs projets de transformation.

Publications :



En 2016, paraît « **Homo Numericus au travail** », ouvrage collectif (Economica) sur les impacts humains de la transformation numérique dans les organisations, dont elle est coauteur. Elle a également participé à l'ouvrage « **DRH, le choc des ruptures** », (Belles Lettres, 2015), coécrit avec Alain Bloch « **L'Éternité en héritage. Enquête sur les secrets de la résilience des organisations** », (Editions Descartes et Cie, 2014), et dirigé la publication de l'ouvrage collectif « **Management et RH dans l'entreprise digitale** » (RH&M des Cahiers de la prospective RH, 2014).

Maître Jérôme LEFORT



Inscrit au Barreau de Paris, **Jérôme Lefort** est Président du Groupe LLC et Associés, avocat associé et exerce au sein du bureau de Paris.

Il intervient dans les domaines du droit public des affaires et du droit immobilier au bénéfice de sociétés privées, de personnes publiques, d'entreprises publiques locales, fédérations, sociétés concessionnaires de service public, opérateurs de réseaux et assureurs.

Le cabinet LLC et Associés est intervenu lors du 8ème Forum International de la Cybersécurité, le FIC, qui s'est déroulé le 25 et 26 janvier 2016 à Lille. Le bilan est à l'heure d'une prise de conscience collective. La cybercriminalité est en évolution exponentielle, ainsi tous les opérateurs s'organisent en termes techniques et organisationnels.

Si l'on peut faire un bilan de ces deux journées durant lesquelles se sont succédés de nombreux porte-paroles, plusieurs constats ont été mis en évidence :

- La diversité des risques et leur potentielle gravité
- Le développement de solutions techniques de plus en plus efficaces
- La nécessité d'un accompagnement juridique.

Dans le cadre d'un atelier animé par Business & Décision, Hiscox et le cabinet LLC et Associés, il a été mis en évidence un des points essentiels gouvernant la cybersécurité : la nécessité d'appréhender les enjeux juridiques en amont, au moment de l'incident et au-delà dans la période post-incident.

Cette intervention a pu conforter le constat dressé par le cabinet lors de « l'Oracle Security Day » au cours duquel l'accent a été mis sur les importantes évolutions juridiques à venir en matière de la lutte contre la cybercriminalité avec la Directive européenne NIS et l'attendu Règlement européen sur la protection des données personnelles. Autant de sujets juridiques nécessitant une veille attentive et une approche anticipative.

"GÉRER, SÉCURISER ET VALORISER LES DONNÉES PERSONNELLES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES"

Un nouvel ouvrage rédigé par LLC avocats



À l'heure de la ville intelligente et de la digitalisation des services publics, l'application de la loi « Informatique et libertés » est d'autant plus complexe pour les collectivités territoriales que les fichiers contenant des données personnelles ne cessent de s'accroître.

Gérer, sécuriser et valoriser les données personnelles est devenu un réel enjeu pour les collectivités territoriales, face aux évolutions juridiques et technologiques.

Après un rappel du cadre juridique du droit à la protection des données personnelles applicable aux collectivités territoriales, cet « Essentiel sur » :

- recense les principales formalités à effectuer auprès de la Cnil
- Propose une véritable politique de gestion des données personnelles par les collectivités, à travers les mesures juridiques à mettre en place et la valorisation des données personnelles d'un point de vue juridique.

L'approche pratique de l'ouvrage permettra aux collectivités territoriales de satisfaire aux exigences de la loi « Informatique et libertés », de sécuriser en interne et en externe la gestion des données personnelles et de valoriser ces données en conformité avec la législation applicable.

Cet ouvrage publié chez Territorial Editions est co-écrit par Jérôme LEFORT, Marion Hainez et Marine Chatelet

Christophe LEVY



Spécialiste **web** et **Medias sociaux**, du marketing en ligne et cross-canal, Entrepreneur et Consultant, Christophe LEVY est un expert dans les domaines du Marketing, Communication et Digital dans les domaines du Luxe, de la Banque/Assurances, de l'Immobilier et du Champagne.

Associé 4 années chez **Roussel Consultants** (Marketing & Développement commercial international), il a fondé en 1998 **CLC**, une web agency, et co-fondé **Avenue** spécialisée dans la vente en ligne de Champagne. Avec CLC, il a créé une centaine de sites et applications mobiles (portails, e-commerce, entreprises et institutionnels..), et était parmi les premiers à créer et à promouvoir des portails web locaux ou portails ciblés pour l'Immobilier (**Immoregions**), le Champagne E-commerce (**Champagne Avenue**) ou du matériel vitivinicole d'occasion (**VitiVini-occasions**). Son approche et ses points de vue innovants ont été remarqués par le prestigieux «**International Who's who** » qui le reconnaissait parmi les **Entrepreneurs 2001**.

Cette même année, Christophe rejoint le **Groupe Banque Populaire**, en prenant la direction de **Pluzix**, une filiale basée à Metz et spécialisée dans les solutions Internet / Intranet. Reconnu pour ses réalisations, il a été appelé en 2004 à la tête du Département des Nouvelles Technologies du Groupe (**Banque Fédérale des Banques Populaires**, qui deviendra **BPCE**) pour une mission de 15 mois à Paris tout en continuant de diriger Pluzix. De retour à Metz en 2005 en tant que Directeur des services e-banking pour la **Banque Populaire Lorraine Champagne**, il a travaillé pour la promotion et la distribution des services bancaires en ligne et le développement de Pluzix.

Ensuite, et ce pendant 6 ans, Christophe a été en charge de l'équipe Web et du Marketing Digital à la **Banque de Luxembourg**.

Fort de ces expériences, il crée **Mediabis** pour aider les entreprises, institutions et les collectivités à mieux intégrer les médias sociaux et le digital dans leurs actions, leur stratégie, leur fonctionnement et en interne auprès de leurs collaborateurs.